

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
États financiers non consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

---

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	5
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	6
État non consolidé des résultats	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	9 - 21

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres du conseil d'administration de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidé » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Fédération pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada S.r.l. / LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 10 avril 2025

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé de la situation financière

31 décembre	2024	2023
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	2 727 914 \$	2 690 535 \$
Débiteurs (Note 2)	1 040 606	588 888
Subventions à recevoir	289 106	60 000
Stocks (Note 3)	707 046	585 317
Frais payés d'avance	434 285	250 158
	5 198 957	4 174 898
Placements dans des organismes contrôlés (Note 10)	297 304	39 584
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées (Note 4)	6 943 875	7 188 696
	12 440 136 \$	11 403 178 \$
<b>Passif et Actif net</b>		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	1 978 359 \$	785 272 \$
Fonds d'héritage des joueurs à payer	50 000	50 000
Frais reportés (Note 7)	1 410 163	1 114 168
Apports reportés (Note 7)	1 021 729	1 095 514
Portion à court terme du prêt payable à la Ville de Langford (Note 6)	157 894	120 657
Portion à court terme des obligations de contrats de location-acquisition (Note 6)	32 459	30 818
Dû à des organismes contrôlés (Note 10)	12 778	12 225
	4 663 382	3 208 654
Fonds d'héritage des joueurs à payer	500 513	517 546
Prêt payable à la Ville de Langford (Note 6)	1 518 511	1 708 535
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 6)	1 289 732	1 322 191
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	3 098 818	3 192 721
Incitatif à la location reporté	-	13 831
	11 070 956	9 963 478
Éventualités (Note 9)		
Actif net		
Apport de terrain	290 206	290 206
Actif net grevé d'affectation interne (Note 12)	48 721	48 721
Non affecté	1 030 253	1 100 773
	1 369 180	1 439 700
	12 440 136 \$	11 403 178 \$

Au nom du conseil d'administration :

  
 box SIGN 42V2KOZX-1R87VJ7W

Administrateur

  
 box SIGN 1XXPVZ28-1R87VJ7W

Administrateur

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Non affecté	Apport de terrain	Actif net grevé d'affectation interne	2024	2023
Solde, début de l'exercice	1 100 773 \$	290 206 \$	48 721 \$	1 439 700 \$	994 191 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(70 520)	-	-	(70 520)	445 509
Solde, fin de l'exercice	1 030 253 \$	290 206 \$	48 721 \$	1 369 180 \$	1 439 700 \$

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2024	2023
<b>Produits</b>		
Financement externe		
World Rugby Limited	7 612 857 \$	3 989 247 \$
Sport Canada, Comité olympique canadien et Fondation olympique canadienne	2 984 400	3 352 665
Autres subventions	900 694	692 816
	11 497 951	8 034 728
<b>Adhésion</b>		
Enregistrement et assurance national	3 274 163	2 889 604
<b>Rugby Canada</b>		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	93 903	93 903
Compétitions domestiques	1 226 868	598 237
Dons et collectes de fonds	580 951	909 059
Équipes nationales	515 005	672 030
Autres produits	337 051	257 651
Ventes de marchandises	656 153	521 239
Commandites et revenus publicitaires	1 704 748	1 736 339
	5 114 679	4 788 458
<b>Autres</b>		
Produits (perte) d'organismes contrôlés (Note 10)	257 720	(145 323)
	20 144 513	15 567 467
<b>Charges</b>		
Honoraires comptables, légaux et professionnels	146 954	154 764
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées	277 342	289 655
Compétitions domestiques	343 703	88 441
Perte (gain) de change	(25 593)	25 270
Assurance nationale	684 485	665 972
Bureau national et administration générale	1 117 968	904 257
Équipes nationales	8 366 061	7 627 418
Marketing	1 161 053	791 488
Développement des programmes	716 544	343 093
Coût des produits vendus	519 712	464 353
Intérêts sur la dette à long terme et frais bancaires	91 846	94 056
Salaires, avantages sociaux et commissions aux employés	1 912 364	1 608 025
Frais d'équipes	1 049 029	595 236
Déplacements	3 853 565	1 469 930
	20 215 033	15 121 958
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<b>(70 520) \$</b>	<b>445 509 \$</b>

**Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby**  
**État non consolidé des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(70 520) \$	445 509 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées	277 342	289 655
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées	(93 903)	(93 903)
Perte (gain) sur change non réalisée	(26 324)	44 540
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(13 831)	(13 830)
Produits (perte) des organismes contrôlés	(257 720)	145 323
	<u>(184 956)</u>	<u>817 294</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(314 988)	(296 061)
Subventions à recevoir	(229 106)	221 497
Stocks	(121 729)	(40 778)
Frais payés d'avance	(184 127)	54 061
Créditeurs et frais courus	1 171 330	(231 280)
Frais reportés	295 995	83 946
Apports reportés	(73 785)	182 633
Diminution du Fonds d'héritage des joueur	(17 033)	(6 741)
	<u>341 601</u>	<u>784 571</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(32 521)	(51 424)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement du prêt payable à la Ville de Langford	(152 787)	-
Augmentation du prêt payable à la Ville de Langford	-	70 354
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(30 818)	(29 260)
Avances des organisations contrôlées	553	-
Remboursement aux organisations contrôlées	-	(18 734)
	<u>(183 052)</u>	<u>22 360</u>
Autre activité		
Perte (gain) de change de trésorerie libellée en monnaie étrangère	(88 649)	4 311
Augmentation nette de l'encaisse	37 379	759 818
Encaisse, début de l'exercice	2 690 535	1 930 717
Encaisse, fin de l'exercice	<u>2 727 914 \$</u>	<u>2 690 535 \$</u>

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme	Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de la Fédération est le développement et la promotion du rugby. La Fédération est une association canadienne de sport amateur enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers non consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Présentation des organismes contrôlés	Canada International Sevens GP Ltd., Canada Men's International Sevens Limited Partnership sont des entités à but lucratif contrôlées en propriété exclusive par la Fédération. La Fédération inscrit sa participation dans les organismes contrôlés en utilisant la méthode de mise en équivalence. L'investissement est initialement inscrit au coût et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part de la Fédération des produits et pertes des organismes contrôlés selon la méthode de consolidation. L'information relative aux organismes contrôlés est présentée à la Note 10.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances des débiteurs, l'évaluation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées, les réclamations d'assurance à payer incluses dans les créditeurs et charges à payer et l'évaluation des organismes contrôlés.

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

**Comptabilisation des produits** La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser le financement externe. Les produits affectés, qui comprennent les apports, les dons et les collectes de fonds sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les apports liés aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis de la même manière que les immobilisations corporelles connexes.

L'assurance et l'enregistrement sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les compétitions domestiques, les commandites et revenus publicitaires sont constatés lorsque l'événement a lieu.

Les produits de ventes de marchandises sont constatés à titre de produits lorsqu'elles sont livrées et que la collecte est raisonnablement assurée.

Les revenus des équipes nationales comprennent du financement externe, l'enregistrement et l'assurance nationaux, des commandites, d'autres revenus et des dons et collecte de fondes. Ces montants sont constatés conformément aux méthodes respectives tel qu'indiqué ci-dessus.

**Stocks** Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers

Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers contractés entre apparentés sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées à leur coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles reçues à titre de contribution sont enregistrées à leur juste valeur à la date de la contribution, sauf si cette juste valeur ne peut être déterminée, auquel cas elles sont comptabilisées à une valeur nominale à la date de la contribution. Les immobilisations corporelles reçues à titre de contribution sont ensuite amorties.

Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans
Ordinateurs	30 % amortissement dégressif
Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif
Équipement loué	20 % amortissement dégressif
Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif
Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif
Logiciels	30 % amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services	Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Fédération et qui auraient dû autrement être achetés par la Fédération sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Un montant correspondant de produits est enregistré sur la même base que la dépense est reconnue.
Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères	Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif, les produits et les charges sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'état non consolidés des résultats.
Contrats de location	Les contrats de location sont classés soit comme contrat de location-acquisition, soit comme contrat de location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classé comme un contrat de location-acquisition. À la création d'un contrat de location-acquisition, l'actif et l'obligation sont comptabilisés au moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles et de la juste valeur du bien loué au début du contrat. Les actifs sont amortis en vertu de la politique indiquée ci-dessus. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location-exploitation en vertu desquels les paiements du loyer sont passés en charge selon la méthode linéaire.

---

---

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

2. Débiteurs

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Clients	949 139 \$	460 097 \$
Clients - organismes contrôlés	-	130 000
Taxes de vente à recevoir	169 500	29 216
Provision pour mauvaises créances	(78 033)	(30 425)
	<u>1 040 606 \$</u>	<u>588 888 \$</u>

---

3. Stocks

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Marchandises au détail et équipement de rugby	403 118 \$	345 054 \$
Apport en nature de troussees	303 928	240 263
	<u>707 046 \$</u>	<u>585 317 \$</u>

Le montant des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice est de 1 054 152 \$ (2023 - 892 078 \$). Cette charge a été comptabilisée comme achat de marchandises, équipes nationales et frais d'équipe dans l'état non consolidé des résultats.

---

---

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

4. Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Opérations				
Ordinateurs	177 883 \$	92 790 \$	153 279 \$	61 588 \$
Apport en nature d'équipement de rugby	145 460	99 022	145 460	87 413
Équipement loué	617 559	488 819	617 559	456 634
Équipement de bureau	74 006	41 175	67 627	33 765
Mobilier de bureau	48 040	33 687	48 040	30 099
Logiciels	27 550	18 101	27 550	14 051
Améliorations locatives	240 882	240 882	240 882	240 882
Centre national d'entraînement				
Terrain	496 000	-	496 000	-
Immeuble	7 431 391	1 300 420	7 431 391	1 114 660
	<b>9 258 771 \$</b>	<b>2 314 896 \$</b>	<b>9 227 788 \$</b>	<b>2 039 092 \$</b>
Valeur comptable nette		<b>6 943 875 \$</b>		<b>7 188 696 \$</b>

---

5. Marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit opérationnelle autorisée de 240 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,75 % par année, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sécurité générale sur la totalité des actifs. Au 31 décembre 2024, la Fédération avait un solde inutilisé de 240 000 \$ (2023 - 240 000 \$).

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

#### 6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2024	2023
Ville de Langford, 5,20 %, échéant en décembre 2033, remboursable par versements mensuels de 8 333 \$, capital et intérêts et une option d'achat de 1 000 000 \$ à l'échéance du terme.	1 322 191 \$	1 353 009 \$
Moins : Tranche échéant à moins d'un an	32 459	30 818
	1 289 732 \$	1 322 191 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

2025	100 000 \$
2026	100 000
2027	100 000
2028	100 000
2029	100 000
Après	1 300 000
Moins : intérêts inclus dans les paiements	1 800 000
	477 809
	1 322 191 \$

L'intérêt des obligations découlant de contrats de location-acquisition est 69 182 \$ (2023 - 70 740 \$) et est inclus dans la charge des équipes nationales dans l'état non consolidé des résultats.

En 2017, la Fédération a conclu une entente (l'« entente ») avec la Ville de Langford (la « Ville ») pour la construction et la location du Centre national d'entraînement.

En novembre 2023, la Fédération a refinancé ses obligations en vertu de l'entente initiale. Selon les nouvelles conditions, le prêt payable à la ville de 1 676 405 \$ a une date d'échéance reportée au 1<sup>er</sup> juin 2033. Les intérêts sur le capital restant dû sont calculés au taux de 4 % composé annuellement. Les remboursements du principal pour les cinq prochaines années s'élèvent à : 2025, 157 894 \$; 2026, 160 990 \$; 2027, 167 429 \$; 2028, 174 126 \$ et 2029, 181 091 \$.

---

---

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

7. Apports et frais reportés

Les apports et frais reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice courant destinés à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Le solde en fin d'exercice se compose comme suit :

	2024		2023	
Frais reportés				
Inscriptions et assurances des joueurs		1 410 163 \$		1 114 168 \$
	Solde, début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Constatés à titre de produits	2024
Apports reportés				
Sport Canada	474 000 \$	2 440 900 \$	(2 473 775) \$	441 125 \$
Macron S.p.A.	240 263	419 046	(365 363)	293 946
World Rugby Limited	257 225	7 506 390	(7 612 857)	150 758
Autres apports	124 026	1 403 193	(1 391 319)	135 900
	1 095 514 \$	11 769 529 \$	(11 843 314) \$	1 021 729 \$

---

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées représentent des apports reçus pour les immobilisations corporelles louées et des dons affectés ayant servi à l'acquisition du Centre national d'entraînement. Le solde comprend :

	2024		2023	
Solde, au début de l'exercice		3 192 721 \$		3 286 624 \$
Moins : montants amortis dans les résultats		(93 903)		(93 903)
Solde, à la fin de l'exercice		3 098 818 \$		3 192 721 \$

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 9. Éventualités

La Fédération est un des défendeurs dans des poursuites judiciaires relatives à des accidents survenus à des participants lors de matchs de rugby. Les plaintes ont été déposées contre la police d'assurance de la Fédération et chaque incident est d'un montant inférieur à la couverture d'événement individuel sous la police d'assurance. La direction ne peut estimer la probabilité de l'obligation au titre de chaque demande, mais est confiante que tout règlement résultant sera couvert selon les termes de la couverture d'assurance en place pour la Fédération. La franchise de la Fédération pour ces demandes d'indemnisation sous la police d'assurance est de 50 000 \$ par demande jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par année. Lorsque le maximum est atteint, la franchise diminue à 25 000 \$ par demande. Le montant estimé de franchises à payer au 31 décembre 2024 de 37 896 \$ (2023 - 37 896 \$) est enregistré dans les créditeurs et frais courus. Toute différence entre le règlement réel ou le paiement de la réclamation et le montant enregistré ne devrait pas être significative et sera comptabilisée comme un gain ou une perte au cours de la période où elle sera connue.

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

#### 10. Placements dans des organismes contrôlés et dû à des organismes contrôlés

Canada International Sevens GP Ltd. («CISGP»), qui est le partenaire général de Canada Men's et de Canada Women's, a été constitué en vertu des lois de la province de l'Alberta le 20 février 2015.

CISGP est contrôlé par la Fédération puisque que la Fédération détient 100 % des actions ordinaires de catégorie « A », que la direction de la Fédération participe étroitement à l'élaboration des politiques de CISGP et qu'elle a la capacité d'influencer le contenu.

Canada Men's et Canada Women's ont été créés pour gérer les activités du World Rugby Sevens Series et ont été constitués en vertu des lois de la province de l'Alberta le 26 février 2015.

Canada Men's et Canada Women's sont contrôlés par la Fédération puisque celle-ci détient 100 % des parts limitées et détient 100 % des parts générales par l'intermédiaire de CISGP.

À partir de 2023, les tournois internationaux de Women's and Men's Sevens ont été fusionnés en un seul événement. Par conséquent, le 31 décembre 2023, la Fédération a déposé une demande de dissolution de Canada Women's.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Placements dans des organismes contrôlés		
Canada International Sevens GP Ltd.	4 \$	3 \$
Canada Men's	297 300	(122 070)
Canada Women's	-	161 651
	<u>297 304 \$</u>	<u>39 584 \$</u>
Dû à des organismes contrôlés		
Canada's Men's	<u>12 778 \$</u>	<u>12 225 \$</u>

Les sommes à recevoir des organismes contrôlés sont sans garantie, sans intérêts et sans modalité de remboursement spécifiée. Ainsi, ces sommes sont présentées comme actif à court terme dans l'état de la situation financière non consolidé.

**Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby**  
**Notes complémentaires aux états financiers non consolidés**

31 décembre 2024

10. Placements dans des organismes contrôlés et dû à des organismes contrôlés (suite)

Les états financiers sommaires des organismes contrôlés sont les suivants :

	CISGP	Canada Men's	
30 juin 2024			
Actifs	4 \$	359 569 \$	
Passifs	-	223 917	
Avoir des partenaires / actionnaires	4 \$	135 652 \$	
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
30 juin 2023			
Actifs	3 \$	595 730 \$	161 648 \$
Passifs	-	717 794	-
Avoir des partenaires / actionnaires	3 \$	(122 064) \$	161 648 \$

Les résultats des opérations sont les suivants :

	CISGP	Canada Men's	
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2024			
Produits	1 \$	4 910 689 \$	
Charges	-	4 652 970	
Excédent des produits sur les charges	1 \$	257 719 \$	
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023			
Produits	1 \$	5 597 602 \$	1 012 \$
Charges	-	5 689 584	54 352
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 \$	(91 982) \$	(53 340) \$

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

#### 10. Placements dans des organismes contrôlés et dû à des organismes contrôlés (suite)

Les placements de la Fédération dans CISGP et Canada Men's sont présentés dans ces états financiers non consolidés à l'aide des informations financières préparées au 30 juin 2024, couvrant l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

Les exercices financiers de la Fédération, de CISGP et de Canada Men's ne coïncidant pas, les transactions financières significatives qui se sont produites pendant la période intermédiaire devraient être divulguées. Toutefois, les résultats de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024 ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers non consolidés car ils ne sont pas significatifs pour les activités de la Fédération en raison de la date des événements survenus en février.

Au cours de l'exercice, la Fédération a engagé des coûts totaux de 780 000 \$ (2023 - 780 000 \$) pour les salaires et les avantages sociaux au nom de Canada Men's, qui ont ensuite été remboursés.

Au cours de l'exercice, la Fédération a déboursé 181 777 \$ (2023 - 388 466 \$) à TTG Strategic Marketing & Communications Canada Corporation (« TTG »), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat des services et remboursements de dépenses.

Ces transactions sont dans le cadre normal des activités commerciales et sont mesurées au montant échangé, qui correspond au montant de la contrepartie versée ou reçue.

---

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2024

---

### 11. Instruments financiers

#### Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs et subventions à recevoir. La plus grande partie des débiteurs de la Fédération proviennent de sources gouvernementales et des fédérations provinciales. La Fédération s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant. La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

La Fédération est également exposée au risque de crédit découlant du fait que tous ses comptes bancaires sont détenus dans une institution financière. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

#### Risque de change

La Fédération réalise approximativement 38 % de ses activités en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2024, le solde débiteurs de 300 036 \$ (2023 - 579 \$) est exprimé en livres sterling et convertis en dollars canadiens. Le solde de l'encaisse de 161 431 \$ (2023 - 3 975 \$) est libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens. Ces montants sont présentés en dollars canadiens dans l'état de la situation financière non consolidé. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

#### Risque de taux d'intérêt

La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt payable à la Ville de Langford car il est assujéti à un taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur. Il n'y a pas eu de changement au risque de taux d'intérêt par rapport à l'année précédente.

---

### 12. Actif net grevé d'affectation interne

Le conseil d'administration de la Fédération et les fédérations provinciales ont mis en place un actif net grevé d'affectation interne pour garder des fonds en réserve pour des réclamations d'assurance potentielles qui dépasseraient la police d'assurance, soit des réclamations qui pourraient survenir dans le futur. Cet actif net a été établi sur la moitié du surplus du programme d'assurance avec les fédérations membres, à moins que les fédérations provinciales n'en décident autrement à l'assemblée générale annuelle. Au 31 décembre 2024, l'encaisse de 58 014 \$ est affectée dans un compte bancaire distinct.